



Le 9 avril : grève interprofessionnelle ! Manifestation à Paris !

La politique économique du gouvernement, co-organisée avec la commission européenne, comme dans les autres pays, conduit à la précarité des salariés, des jeunes et des retraités.

Les centaines de milliards d'euros d'aides fiscales et sociales données chaque année au patronat fragilisent notre système de protection sociale et le service public.

Aucune contrepartie au maintien de l'emploi ou des salaires n'est exigée.

Le pacte de responsabilité mis en œuvre par le gouvernement c'est 50 milliards « d'économies » en 3 ans pris sur le service public, la sécurité sociale, les salaires, les retraites et les prestations sociales ! Et 41 milliards de cadeaux supplémentaires au patronat !

Depuis 30 ans, les gouvernements exonèrent le patronat de cotisations sociales. Le résultat se traduit par un chômage de masse et une explosion du nombre

de travailleurs pauvres.

C'est une politique d'austérité : elle amène à des catastrophes partout où elle a été mise en place (Grèce, Espagne, Portugal...) avec comme conséquence la pauvreté qui augmente et les services publics qui se détériorent.

Ce n'est pas en augmentant la durée légale du travail et en dérèglementant le droit du travail que l'on combat le chômage.

Avec le projet de loi Macron, le gouvernement donne encore raison aux demandes du patronat qui n'est jamais rassasié : dérèglementation des licenciements, banalisation du travail du dimanche, casse de la justice prud'homale, privatisation du secteur ferroviaire...

Le recours à l'article 49-3 est un déni de démocratie. C'est un aveu de faiblesse. La dernière fois qu'il a été utilisé, c'est en 2006 pour le CPE et face à la mobilisation, le gouvernement avait été obligé de retirer son texte.



Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires condamnent le pacte de responsabilité comme la loi Macron et en demandent le retrait.

Ce n'est pas le patronat qu'il faut aider, ce sont les revendications urgentes des salariés qu'il faut satisfaire :

⇒ **Augmenter les salaires, c'est bon pour l'économie** (augmentation de la consommation) et **bon pour la sécurité sociale** (1 euro de plus de l'heure dans le privé et 8% d'augmentation du point d'indice dans le public : ce sont 15 milliards de plus pour la Sécu).

⇒ **L'emploi est une préoccupation majeure des salariés de notre pays.** Le gouvernement verse des aides publiques aux entreprises privées, il doit bloquer les licenciements, les délocalisations, les fermetures d'entreprises, y compris en nationalisant !

⇒ **Le retour à la retraite à 60 ans** à taux plein et l'abrogation des régressions opérées depuis 1993, pour favoriser, entre autres, l'embauche en CDI des jeunes

⇒ **Les services publics doivent être préservés et renforcés.** Ils sont indispensables pour garantir l'égalité des droits des citoyens et le développement économique sur tout le territoire. Le projet de réforme territoriale doit être retiré, c'est la mise en concurrence des régions et des territoires entre eux, c'est l'inégalité renforcée !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent unitairement à la riposte pour l'obtention de ces revendications

Elles vous appellent à répondre à l'appel national à la grève interprofessionnelle le jeudi 9 avril et à manifester à Paris.

Renseignements auprès des organisations syndicales CGT, FO (voir au dos)

Un rassemblement de soutien à la manifestation parisienne aura lieu au Puy devant la Préfecture à 10h30.



Pour participer à la manifestation nationale à Paris - Jeudi 9 avril 2015

L'Union Départementale FORCE OUVRIERE a réservé plusieurs bus pour monter à Paris.

Horaires et lieux de départs

| | | |
|-----------------------|------|---|
| Monistrol sur Loire | 5h45 | Aire de covoiturage lieu dit « Chomette » (rond point route de Bas en basset) |
| Yssingaux | 6h00 | Parking Super U |
| Le Puy en Velay | 6h30 | Ancienne piscine d'Aiguilhe |
| Loudes/St Paulien | 6h45 | Aire de covoiturage rond point de Coubladour |
| Saint Georges d'Aurac | 7h00 | Place de L'Eglise |
| Brioude | 7h15 | Aire de covoiturage du Pont de Lamothe |
| Arvant | 7h25 | Caserne des pompiers |

Retour le Puy vers 23h30

D'autres arrêts peuvent avoir lieu à la demande sur le trajet.

Transport gratuit pour les syndiqués FORCE OUVRIERE.

**Inscriptions : Union Départementale FO – 04 71 05 43 00
Ou auprès d'un militant FO de votre connaissance**

Déclaration nationale des organisations syndicales CGT, FO et Solidaires

Combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minimas sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

Réunies le 17 février 2015, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires affirment leur détermination pour faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement.

Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses).

De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises, les services publics et les secteurs professionnels.

Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation. **Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs(ses) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.**